



PÉTITION DÉPARTEMENTALE

Déficit d'emplois : non au plan aidés-aidants !

En 2023, le nombre de vacances de postes en Isère après mouvements de mutations nationaux, locaux et recrutements des contractuels et PACTE est de 108 ETP (Equivalents Temps Plein).

Pour la direction l'insuffisance des effectifs est due au manque d'attractivité du département.

Mais ne nous y trompons pas !

Cette situation est le résultat direct du manque de recrutement initial aux concours toutes catégories confondues. Il s'agit d'un plan délibéré qui répond à la demande gouvernementale de réduire les dépenses publiques.

Ces vacances d'emplois sont voulues par la DG.

Est-elle en train de tester le point de rupture des services ?

Pour répondre à ces vacances d'emplois abyssales, la DDFIP 38 compte d'abord sur l'arrivée de 59 agents B, au mouvement de 1ère affectation. Or ces collègues n'arriveront qu'au 1er avril 2024 dans les services et de plus, ils devront encore être formés ! Entre temps, comment les collègues vont-ils faire face à la charge de travail ?

Mais l'arme absolue dégainée par la DDFIP 38, consiste en un plan « aidés-aidants », dans lequel des agents du service « aidant » sont affectés en soutien du service « aidé », en travail à distance.

Et ce en dehors de tout cadre juridique. Il y a un risque de déréglementation totale !

Ce plan est imposé par la direction : nous le rejetons !

Il s'appuie sur la solidarité (forcée!?) entre collègues, qui induit une obligation morale, porte d'entrée nauséabonde à la culpabilisation en cas de refus.

Cela revient à faire supporter la responsabilité des vacances de postes aux collègues. Quel culot !

De plus, aucune diminution d'objectifs, aucune priorisation des tâches n'a été prévue pour les services « aidants » dans ce plan : C'est intolérable !

Les collègues des services « aidants » sont inquiets : des pétitions se mettent en place dans certains services. Ces collègues ont raison, car ce mode de gestion présenté comme temporaire (mais qu'en sera-t-il réellement? Quelle sera la situation des emplois au mouvement de septembre 2024 ?), crée une instabilité permanente dans le service « aidant » et génère de l'anxiété pour les agents placés dans une situation toujours plus précaire. Bref ! A la pénurie, la direction ajoute la désorganisation et la déréglementation. Nous sommes toutes et tous concernées, nous agentes et agents des SIP, SIE, SGC, Trésoreries spécialisées, Paierie, Brigades de contrôle, PCR, PCE, SPFE, SDIF, PTGC, PELP et PRS.

Nous demandons le retrait pur et simple de ce plan départemental et exigeons de la DG le comblement en urgence et en nombre suffisant des emplois non pourvus.

S'il le faut, nous formerons une délégation qui ira à la DG pour exiger la création d'emplois statutaires.

NOUS, AGENTS ET AGENTES DE LA DDFIP 38 SIGNONS MASSIVEMENT LA PÉTITION !

A retourner avant le 10/10/2023 par mail à : cgt.dgfip38@dgfip.finances.gouv.fr

--	--